
États financiers de la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

31 mars 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.....	4
État des flux de trésorerie.....	5
Notes complémentaires	6-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 8 juin 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal
État de la situation financière
 au 31 mars 2022

		2022				2021
Notes	Fonds général	Fonds de dotation	Autres fonds	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif						
Placements	3	11 930 740	97 042 938	24 963 537	133 937 215	136 022 987
Encaisse		1 337 577	—	101 242	1 438 819	2 558 669
Interfonds – Fonds de dotation		1 304 900*	—	—	—	—
Sommes dues par le Fonds général		—	—	3 482 784*	—	—
Débiteurs		358 003	—	124 795	482 798	571 137
Stocks		14 918	—	—	14 918	11 682
Autres actifs		703 450	—	—	703 450	507 168
		15 649 588	97 042 938	28 672 358	136 577 200	139 671 643
Passif						
Créditeurs et charges à payer		3 373 005	—	22 416	3 395 421	3 420 706
Interfonds – Fonds général		—	1 304 900*	—	—	—
Sommes dues aux Autres fonds		3 482 784*	—	—	—	—
		6 855 789	1 304 900	22 416	3 395 421	3 420 706
Engagements	9					
Soldes de fonds						
Affectations d'origine externe	7 et 8	—	8 593 452	28 649 942	37 243 394	43 356 808
Affectations d'origine interne	7	—	87 144 586	—	87 144 586	83 444 480
Non grevés d'affectations		8 793 799	—	—	8 793 799	9 449 649
		8 793 799	95 738 038	28 649 942	133 181 779	136 250 937
		15 649 588	97 042 938	28 672 358	136 577 200	139 671 643

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 mars 2022

Notes	Fonds général		Fonds de dotation		Autres fonds		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Dons	3 985 465	4 239 357	556 445	441 473	8 379 758	16 053 791	12 921 668	20 734 621
Legs	500 000	500 000	—	—	986 953	1 704 208	1 486 953	2 204 208
Intérêts et dividendes	4 184 146	2 326 509	—	—	835 429	594 605	5 019 575	2 921 114
Gain à l'aliénation de placements	1 188 252	1 595 930	—	—	1 586 312	368 875	2 774 564	1 964 805
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(700 455)	14 964 641	—	—	(297 551)	4 176 485	(998 006)	19 141 126
Activités de collecte de fonds	1 748 226	1 022 808	—	—	—	—	1 748 226	1 022 808
	10 905 634	24 649 245	556 445	441 473	11 490 901	22 897 964	22 952 980	47 988 682
Collecte de fonds								
Frais directs liés aux activités de collecte de fonds	521 926	331 206	—	—	—	—	521 926	331 206
Frais indirects liés aux dons et aux activités de collecte de fonds	978 624	1 068 003	—	—	—	—	978 624	1 068 003
Sous-total opérationnel	9 405 084	23 250 036	556 445	441 473	11 490 901	22 897 964	21 452 430	46 589 473
Charges								
Salaires, charges sociales et autres rétributions	2 465 208	2 541 378	—	—	—	—	2 465 208	2 541 378
Autres charges de fonctionnement	355 853	414 113	—	—	—	—	355 853	414 113
	2 821 061	2 955 491	—	—	—	—	2 821 061	2 955 491
Partage des charges	(98 737)	(103 442)	—	—	98 737	103 442	—	—
	2 722 324	2 852 049	—	—	98 737	103 442	2 821 061	2 955 491
Excédent des produits sur les charges avant les contributions	6 682 760	20 397 987	556 445	441 473	11 392 164	22 794 522	18 631 369	43 633 982
Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal	5 614 426	5 225 931	—	—	16 086 101	13 206 498	21 700 527	18 432 429
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	1 068 334	15 172 056	556 445	441 473	(4 693 937)	9 588 024	(3 069 158)	25 201 553
Soldes de fonds au début	9 449 649	9 596 652	91 481 487	74 964 315	35 319 801	26 488 417	136 250 937	111 049 384
Virements	(1 724 184)	(15 319 059)	3 700 106	16 075 699	(1 975 922)	(756 640)	—	—
Soldes de fonds à la fin	8 793 799	9 449 649	95 738 038*	91 481 487*	28 649 942**	35 319 801**	133 181 779	136 250 937

* Voir note 7.

** Voir note 8.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(3 069 158)	25 201 553
Ajustements pour :		
Dons en actions	(698 073)	(1 869 815)
Gain à l'aliénation de placements	(2 774 564)	(1 964 805)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	998 006	(19 141 126)
	(5 543 789)	2 225 807
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	88 339	(300 857)
Stocks	(3 236)	14 089
Autres actifs	(196 282)	(9 381)
Créditeurs et charges à payer	(25 285)	(376 329)
	(5 680 253)	1 553 329
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	4 560 403	(1 119 930)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(1 119 850)	433 399
Encaisse au début	2 558 669	2 125 270
Encaisse à la fin	1 438 819	2 558 669

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

La Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal (la « Fondation ») constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) est une œuvre de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* créée pour recueillir et administrer des fonds pour soutenir la recherche, les soins, l'enseignement, la prévention, la réadaptation et l'évaluation des nouvelles technologies de l'Institut de Cardiologie de Montréal.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Adoption des modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés

Le 1^{er} avril 2021, la Fondation a adopté les modifications du chapitre 3856, « Instruments financiers », du *Manuel de CPA Canada* (le « chapitre 3856 ») en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Ces modifications apportées au chapitre 3856 donnent des indications sur l'évaluation d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés. Ces modifications exigent qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les informations à fournir ou sur les montants comptabilisés dans les états financiers de la Fondation au cours de la période considérée.

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

a) Fonds général

Le Fonds général comprend les dons, les legs et d'autres produits ne comportant aucune restriction, les revenus de placement non affectés, de même que les frais d'administration et de gestion de ce fonds. Les contributions versées à l'Institut de Cardiologie de Montréal, à l'exception de celles versées par les Autres fonds, de même que les autres frais, sont également imputés à ce fonds. Ce fonds présente les ressources non affectées.

b) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation est réparti comme suit :

Affectations d'origine externe – Dotation

Comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité.

Affectations d'origine interne – Autre capital

Provient de virements du Fonds général et des Autres fonds. Ce capital, grevé d'affectations d'origine interne, ne peut être utilisé sans le consentement préalable du conseil d'administration.

2. Méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

c) Autres fonds

Les Autres fonds regroupent le Fonds les Bourses du cœur de la Fondation Elina & Giuseppe Borsellino (le « Fonds les Bourses du cœur »), le Fonds de la campagne Battre au Rythme du Monde (BRM), le Fonds des dons dédiés de la campagne BRM ainsi que le Fonds des dons dédiés de la campagne annuelle et de la campagne Prévenir, Agir et Guérir. Ces fonds comprennent les dons qui doivent être affectés à des projets spéciaux (recherche, agrandissement et aménagement de locaux spécifiques comme des laboratoires, achat d'équipement de haute technologie et création de bourses en vue de former des spécialistes), les dons dédiés à des fins spécifiées par le donateur, de même que les revenus de placement des ressources affectées à ces fonds. Les charges imputées à ces fonds, le cas échéant, comprennent les frais directs de développement et une quote-part des charges du Fonds général.

Constatation des produits

a) Dons et legs

Les dons et les legs sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les promesses de dons sont mentionnées en note aux états financiers et constatées aux résultats lorsqu'elles sont encaissées.

b) Dons reçus sous forme de biens

Les dons reçus sous forme de biens sont évalués à la juste valeur et sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

c) Revenus de placement

Les revenus de placement tirés des ressources du Fonds général sont constatés au moment où ils sont gagnés. Les revenus de placement tirés des ressources du Fonds de dotation et des Autres fonds sont constatés dans le Fonds général ou dans les Autres fonds selon la nature des affectations stipulées par les donateurs au moment où ils sont gagnés.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût. Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des fonds communs est évaluée à partir de la juste valeur des parts établie par le gestionnaire des fonds. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les produits à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Coût de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Partage des charges

Les charges sont comptabilisées à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds du Fonds général et sont refacturées aux Autres fonds dans une proportion de 3,5 % (3,5 % en 2021) au fonds de la campagne BRM.

Conversion des devises

Les transactions effectuées en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine. Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des transactions.

Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans la variation de la juste valeur non réalisée des placements.

Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal

Les contributions accordées à l'Institut de Cardiologie de Montréal sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont payées ou deviennent payables. L'excédent des sommes approuvées sur les sommes payées ou devenues payables est présenté à titre d'engagement en note aux états financiers.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2022

3. Placements

	2022		2021	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$
Fonds général				
Encaisse chez le fiduciaire	359 162	359 162	68 371	68 371
Bons du Trésor et autres titres à escompte, (échéant jusqu'en août 2021 en 2021)	—	—	37 055	37 055
Actions	19 124	19 240	254	244
Fonds communs d'obligations canadiennes	11 552 454	13 195 089	12 104 520	12 741 100
	11 930 740	13 573 491	12 210 200	12 846 770
Fonds de dotation				
Encaisse chez le fiduciaire	226 784	226 784	76 303	76 303
Bons du Trésor et autres titres à escompte, échéant jusqu'en juin 2022 (jusqu'en juillet 2021 en 2021)	1 523 435	1 523 042	814 942	814 648
Fonds communs d'obligations canadiennes	22 319 250	25 145 348	23 031 286	23 922 527
Actions et fonds communs d'actions canadiennes	40 744 439	33 871 823	38 197 079	32 701 258
Actions et fonds communs d'actions étrangères	32 183 719	25 109 932	31 342 170	25 132 072
	96 997 627	85 876 929	93 461 780	82 646 808
Intérêts et dividendes courus	45 311	45 311	37 678	37 678
	97 042 938	85 922 240	93 499 458	82 684 486
Autres fonds				
Encaisse chez le fiduciaire	108 460	108 460	28 711	28 711
Bons du Trésor et autres titres à escompte, échéant jusqu'en juin 2022 (jusqu'en juillet 2021 en 2021)	324 649	324 565	554 849	554 813
Fonds communs d'obligations canadiennes	12 534 627	14 277 804	15 614 712	16 387 650
Actions canadiennes	6 762 896	4 382 276	7 472 145	5 630 965
Actions et fonds communs d'actions étrangères	5 211 798	3 687 071	6 618 723	5 227 196
	24 942 430	22 780 176	30 289 140	27 829 335
Intérêts et dividendes courus	21 107	21 107	24 189	24 189
	24 963 537	22 801 283	30 313 329	27 853 524
Total des fonds	133 937 215	122 297 014	136 022 987	123 384 780

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2022

3. Placements (suite)

Les intérêts et dividendes et le gain à l'aliénation de placements du Fonds général comprennent les revenus tirés des ressources détenues à titre de dotation d'un montant de 4 949 798 \$ (3 374 014 \$ en 2021), après déduction des honoraires de gestion de 631 194 \$ (556 382 \$ en 2021). La variation de la juste valeur non réalisée du Fonds général comprend également la tranche du gain non réalisé tiré des ressources détenues à titre de dotation d'un montant de 305 726 \$ (15 238 616 \$ en 2021).

4. Promesses de dons à recevoir

Au 31 mars 2022, la Fondation a des promesses de dons totalisant 20 959 000 \$ pour l'ensemble des fonds, qui s'échelonnent jusqu'en 2039 comme suit :

	\$
2023	5 958 000
2024	4 963 000
2025	2 911 000
2026	1 822 000
2027 et suivants	5 305 000

5. Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal

	2022	2021
	\$	\$
Fonds général		
Exploitation des laboratoires et des projets	4 218 669	2 780 736
Équipement (note 11)	1 065 525	2 108 428
Prévention	237 682	197 790
Enseignement	82 971	133 218
Bourses	9 579	5 759
	5 614 426	5 225 931
Autres fonds		
Dons dédiés	10 585 297	11 602 720
Équipement (note 11)	4 891 248	841 418
Exploitation des laboratoires et des projets	504 593	148 063
Enseignement	4 963	539 297
Bourses	100 000	75 000
	16 086 101	13 206 498
	21 700 527	18 432 429

6. Activités de collecte de fonds

	2022		
	Produits	Charges directes	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds général			
Bal des Vins-Cœurs	961 317	321 582	639 735
Challenge VP	61 416	5 504	55 912
Loto Cardio	133 931	42 394	91 537
Autres	591 562	152 446	439 116
	1 748 226	521 926	1 226 300

	2021		
	Produits	Charges directes	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds général			
Bal des Vins-Cœurs	501 203	221 912	279 291
Challenge VP	132 751	4 953	127 798
Loto Cardio	123 030	44 765	78 265
Comité relève	83 286	38 187	45 099
Autres	182 538	21 389	161 149
	1 022 808	331 206	691 602

7. Solde du Fonds de dotation

	2022		
	Dotation	Autre capital	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	8 037 007	83 444 480	91 481 487
Dotations reçues	556 445	—	556 445
Virement du Fonds général*	—	1 724 184	1 724 184
Virement des Autres fonds**	—	1 975 922	1 975 922
Solde à la fin	8 593 452	87 144 586	95 738 038
Composé de :			
Affectations d'origine externe			8 593 452
Affectations d'origine interne			87 144 586
			95 738 038

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2022

7. Solde du Fonds de dotation (suite)

			2021
	Dotation	Autre capital	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	7 595 534	67 368 781	74 964 315
Dotations reçues	441 473	—	441 473
Virement au Fonds général*	—	15 319 059	15 319 059
Virement des Autres fonds**	—	756 640	756 640
Solde à la fin	8 037 007	83 444 480	91 481 487
Composé de :			
Affectations d'origine externe			8 037 007
Affectations d'origine interne			83 444 480
			91 481 487

* Le conseil d'administration a autorisé un virement de 1 724 184 \$ du Fonds général au Fonds de dotation (15 319 059 \$ en 2021).

** Le conseil d'administration a autorisé un virement de 1 975 922 \$ des Autres fonds au Fonds de dotation (756 640 \$ en 2021).

8. Soldes des Autres fonds

	2022			2021
	Fonds les Bourses du cœur	Fonds de la campagne BRM	Fonds des dons dédiés	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Dons	200 000	197 869	7 981 889	8 379 758
Legs	—	—	986 953	986 953
Intérêts et dividendes	57 630	777 799	—	835 429
Gain à l'aliénation de placements	6 989	1 579 323	—	1 586 312
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(146 268)	(151 283)	—	(297 551)
Sous-total opérationnel	118 351	2 403 708	8 968 842	11 490 901
Charges excluant les contributions	—	98 737	—	98 737
Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal	100 000	5 135 300	10 850 801	16 086 101
	100 000	5 234 037	10 850 801	16 184 838
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	18 351	(2 830 329)	(1 881 959)	(4 693 937)
Soldes au début	1 853 593	14 781 949	18 684 259	35 319 801
Virements du (au) Fonds de dotation	17 033	(1 725 342)	(267 613)	(1 975 922)
Soldes à la fin	1 888 977	10 226 278	16 534 687	28 649 942

9. Engagements

La Fondation s'est engagée à verser à l'Institut de Cardiologie de Montréal des montants totalisant 32 692 389 \$ (4 471 795 \$ par le Fonds général et 28 220 594 \$ par les Autres fonds). Ces montants incluent un engagement de 5 264 834 \$ pour la phase II du projet de construction *Investir dans l'excellence*.

10. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation des instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de taux d'intérêt, le risque de prix autre et le risque de change. La Fondation est exposée à ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants :

a) Risque de taux d'intérêt

Les placements en bons du Trésor portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. La Fondation est également liée indirectement à ce risque compte tenu de ses participations dans les fonds communs d'obligations.

b) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée à un risque de prix autre en raison de ses placements en actions et en fonds communs, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

c) Risque de change

La Fondation détient de l'encaisse en dollars américains totalisant 21 940 \$ CA (605 787 \$ CA en 2021). Elle est donc exposée aux fluctuations des devises.

Politique de placement

La gestion des fonds doit être effectuée de manière à respecter le principe de la permanence et de la continuité. La prudence doit toujours prédominer lors de la prise de décision par le comité de placement, ainsi que lors de la mise en application des stratégies.

L'objet visé est d'optimiser le rendement des fonds en tenant compte du risque que la Fondation est prête à assumer et des contraintes spécifiques prévues par la politique de placement. Le risque est une incertitude liée à plusieurs facteurs (perte de valeur des placements spécifiques, diminution de la juste valeur causée par la variabilité des marchés financiers, etc.) dont les actions combinées pourraient avoir des répercussions sur la capacité financière de la Fondation à faire face à ses engagements.

L'optimisation du rendement se réalise par une combinaison juste d'actifs financiers, par des niveaux d'appariement minimal sécuritaires et par une marge de manœuvre suffisante pour permettre l'utilisation de véhicules de placement dont le potentiel de rendement est plus élevé selon les périodes.

11. Opérations avec les parties liées

Les opérations effectuées avec l'Institut de Cardiologie de Montréal, qui est une partie liée, de même que les soldes débiteurs ou créditeurs afférents à ces transactions, sont présentés distinctement aux états financiers ou dans les notes complémentaires, à l'exception d'un montant de 133 116 \$ (31 182 \$ en 2021) inclus dans le poste Débiteurs et d'un montant de 2 470 948 \$ (2 501 157 \$ en 2021) inclus dans le poste Créditeurs et charges à payer.

De l'équipement d'un montant de 5 583 751 \$ (1 523 637 \$ en 2021), acquis par la Fondation au cours de l'exercice et demeurant sa propriété, a fait l'objet d'un loyer à prix de faveur auprès de l'Institut de Cardiologie de Montréal pour la durée de vie utile dudit équipement. Cet équipement, déduction faite du loyer à prix de faveur, est présenté à titre de contribution-équipement.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.